



## COMPTE-RENDU SEANCE PLENIERE DU CE DU 30 AVRIL 2013



### 1) Présentation par l'expert comptable du bilan du CE de l'exercice 2012 et budget prévisionnel 2013 :

Vote favorable à l'unanimité des élus présents. Le Bureau du CE a été en mesure de présenter des comptes en équilibre pour l'exercice 2012. La tâche était ardue car personne n'a oublié la situation catastrophique et déficitaire du CE que nous avons trouvée au début de notre mandature, résultat d'une gestion calamiteuse et opaque. Sous l'impulsion de notre Trésorière, la situation du CE a été redressée, de nouvelles pratiques plus rigoureuses en matière de gestion ont été mises en place avec comme objectif un maximum de transparence et des règles claires et identiques pour tous .

Nous ne pouvons que nous féliciter pour l'ensemble du Personnel de ce bilan qui nous permettra d'envisager plus sereinement l'avenir de notre CE .

### 2) Emplois d'avenir :

La nouvelle marotte du gouvernement nous laisse très circonspects . A la CAF 13, cela concerne au total : 10 postes en renfort ARC téléphone et 15 postes en renfort ARC production. Des emplois Niveau 2 en CDD renouvelables tous les ans pendant trois ans . La CGT a toujours refusé toute forme de précarité ou de filière parallèle en ce qui concerne les embauches, nous nous battons pour les CDI et contre la flexibilité que le patronat et ses alliés voudraient nous faire avaler sous prétexte de crise , à ce titre, la lutte contre la loi dite de « sécurisation des emplois ex ANI) en est l'illustration.

Il faut également savoir que l'employeur bénéficiera d'une exonération de cotisations patronales pour ces emplois d'avenir, autrement dit et c'est un comble pour un organisme de Sécurité Sociale, notre tutelle cautionne et participe à la démolition de notre Sécu en s'attaquant directement à son financement !! Nous veillerons à ce que ce type de contrats ne permette pas à l'employeur de contourner l'article 17 de notre Convention Collective et nous serons très vigilants pour que le turn-over à la plate-forme téléphonique soit toujours effectif . En effet, de nombreux collègues de la Plate-forme téléphonique attendent toujours de pouvoir rapidement intégrer la formation Vademecaf comme cela était l'usage à la CAF 13 depuis des années .

### LES "EMPLOIS D'AVENIR" ONT-ILS UN AVENIR ?



### **3) Plan de redressement**

Comme nous l'avions prévu, ce plan de redressement est un échec. Malgré le recours quasi systématique aux heures supplémentaires depuis janvier, malgré les fermetures d'accueils ( notamment 15 jours d'affilée en mars ) , malgré l'aide conséquente de l'ARC ... le retard est toujours très important (autour de 100 000 BT en stock) , les accueils ne désemplassent pas, avec en corolaire une souffrance au travail qui ne cesse de s'accroître (explosion des arrêts maladie de courte durée, etc ... ).

La position de la CGT depuis des années est très claire et n'a pas varié en cours de route , nous réclamons des moyens supplémentaires notamment en terme d'effectif. L'actuelle COG qui prévoit depuis 2010, le non remplacement d'un départ sur deux à la retraite a été catastrophique pour nos organismes, idem pour ce qui est des mutualisations, fusions et externalisations qui s'inscrivent bien dans la logique comptable d'économie de coût de gestion que prônent le ministère et la CNAF depuis des années.

A notre grande surprise, un syndicat a demandé la fermeture de tous les accueils pour résorber le stock alors que nous nous sommes battus tous ensemble pendant près de deux mois, il y a presque un an contre les fermetures d'accueil et pour l'embauche immédiate de personnel.

Pourquoi devrions nous dire aujourd'hui l'inverse de ce que nous disions au moment de notre grève. Pourquoi faire des allocataires qui, rappelons le, nous ont soutenu pendant notre mouvement, les victimes d'une situation dont ils ne sont pas responsables surtout dans un département comme le nôtre où la moitié d'entre eux ne vit que des prestations familiales .

L'heure n'est pas à la démagogie, la sécurité des agents est un vrai sujet qui ne doit pas être vu par le petit bout de la lorgnette, nos élus ont, sur le terrain et dans toutes les instances représentatives du personnel, fait la démonstration de leur implication pour la défense des conditions de travail des agents . D'ailleurs, les conclusions et préconisations du rapport Syndex qui font suite à celles du rapport Ircaf, initié rappelons le par nos élus au CHSCT, sont implacables et notre Direction serait bien inspirée de les suivre .

### **4) Protocole de sortie de grève .**

Le Protocole a enfin été agréé le 5 avril 2013 , les rappels ont été effectués sur la paye du mois d'avril 2013.

387€ en moyenne pour les employés (TCPF) et 248€ en moyenne pour les cadres . Rappelons que cette mesure bien qu'insuffisante n'est pas due à la philanthropie légendaire de notre Directeur mais bien le fruit de notre lutte collective et unitaire l'an dernier .

Les agents d'ambiance sont exclus de ce dispositif malgré une présence constante à l'accueil.

Nous aborderons ce point lors de la prochaine séance plénière du CE (28 mai 2013) et une pétition de soutien du Personnel sera remise en main propre à la Direction. Nous considérons, en effet, cela comme une injustice qui doit être rectifiée au plus tôt.

## **5) Réorganisation de la DSP (Direction du service aux partenaires)**

La Direction a présenté cette réorganisation sous le titre « ajustements organisationnels » comme s'il s'agissait de petites modifications sans conséquence sur le travail.

D'ailleurs lors de la précédente séance du Comité d'Entreprise ce projet avait déjà été présenté mais la direction avait « oublié » de consulter le CHSCT... Une tentative de cuisine interne qui ne garantit pas la transparence sur la gestion des emplois pour une direction qui compte tout de même quatre secteurs importants. D'ailleurs, à y regarder de plus près si certains postes sont créés, c'est au détriment d'autres qui disparaissent (moins 3 en tout), un jeu de glissement entre les différents secteurs s'opère ce qui est proprement inacceptable.

Une fois de plus, « on déshabille Pierre pour habiller Paul ! » Les créations se font sans appel de candidature, tout est déjà décidé ! Sans remettre en cause les compétences des collègues choisis nous ne pouvons accepter qu'une telle pratique devienne la règle dans notre organisme !

Nos organisations syndicales défendent l'accès à un déroulement de carrière pour tous dans des procédures transparentes et équitables ! Le rapport Syndex (risques psychosociaux à la CAF13) nous donne d'ailleurs raison en pointant l'absence de perspective et l'opacité des choix comme source de souffrance au travail.

De plus, certains secteurs fortement dépourvus comme le pôle AFI (hors FSL) ne semblent pas intéresser beaucoup notre Direction qui ne prévoit pas de remplacement des absences pourtant elles prévisibles... Sur d'autres secteurs où les remplacements sont prévus c'est la date du recrutement qui est absente...

Si la CGT et l'UGICT ne remettent pas en question l'ensemble des choix organisationnels effectués, nous ne pouvons accepter les pratiques de RH qui les accompagnent.

C'est pourquoi nous avons émis un avis défavorable à ce projet tout comme les élues CGT et UGICT au CHSCT.

## **6) Plateforme d'écoute et de soutien : allô ?? Non mais allô quoi !!!**

La CNAF qui sent le vent des risques psychosociaux tourner en sa défaveur ouvre le parapluie en souscrivant à l'offre de psy sur internet... L'ensemble des expertises menées dans différentes caisses à l'initiative de CHSCT démontre l'explosion de la souffrance au travail dans la branche famille avec des conséquences dramatiques pour nombre de salariés.

Un diagnostic national avait aussi démontré la gravité de la situation. A chaque fois, c'est bien l'organisation du travail qui est pointée comme cause principale de cette souffrance. L'employeur en est responsable pénalement et le sait bien. Mais plutôt que d'agir sur les causes de manière sérieuse, on préfère sombrer dans un paternalisme affligeant et caricatural.

Que chacun se réjouisse donc : désormais grâce à la CNAF, les salariés pourront appeler un psychologue gratuitement lorsqu'ils sont en situation de détresse. Vous pourrez même choisir sa « trombine » sur le site internet de la société Pro-Consulte prestataire de service retenu par notre tutelle.

Rassurons-nous également, comme il paraît qu'on souffre plus le soir et le week-end la plate-forme sera joignable 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 même le soir de Noël ! Tiens ça rappelle une comédie ça non ? C'est cela oui, c'est cela !

En somme, Directions nationale et locale savent que leurs personnels sont en grande souffrance, ils savent que c'est l'organisation du travail telle qu'ils la décident qui en est la cause, mais ils font le choix de ne rien changer !

Par contre pour se dédouaner de leur responsabilité, ils engagent des psy à distance. Tout cela est d'un cynisme consternant. Tout comme la tentative de certaines organisations syndicales de faire croire que leurs initiatives locales sont à l'origine de la mise en place de cette plateforme d'écoute alors qu'il s'agit d'un projet national de la CNAF.

La CGT et l'UGICT sont engagées depuis longtemps dans la bataille de la prise en compte de la souffrance au travail et ne se contenteront pas d'un emplâtre sur une jambe de bois !

Il s'agit de la vie du Personnel et nous exigeons de la Direction qu'elle fournisse rapidement un plan d'action pour faire disparaître les risques psycho-sociaux à la CAF 13 suite au rapport Syndex et à ses préconisations !

Marseille, le 15 mai 2013



**LE 13 JUIN 2013**

*Je vote*

